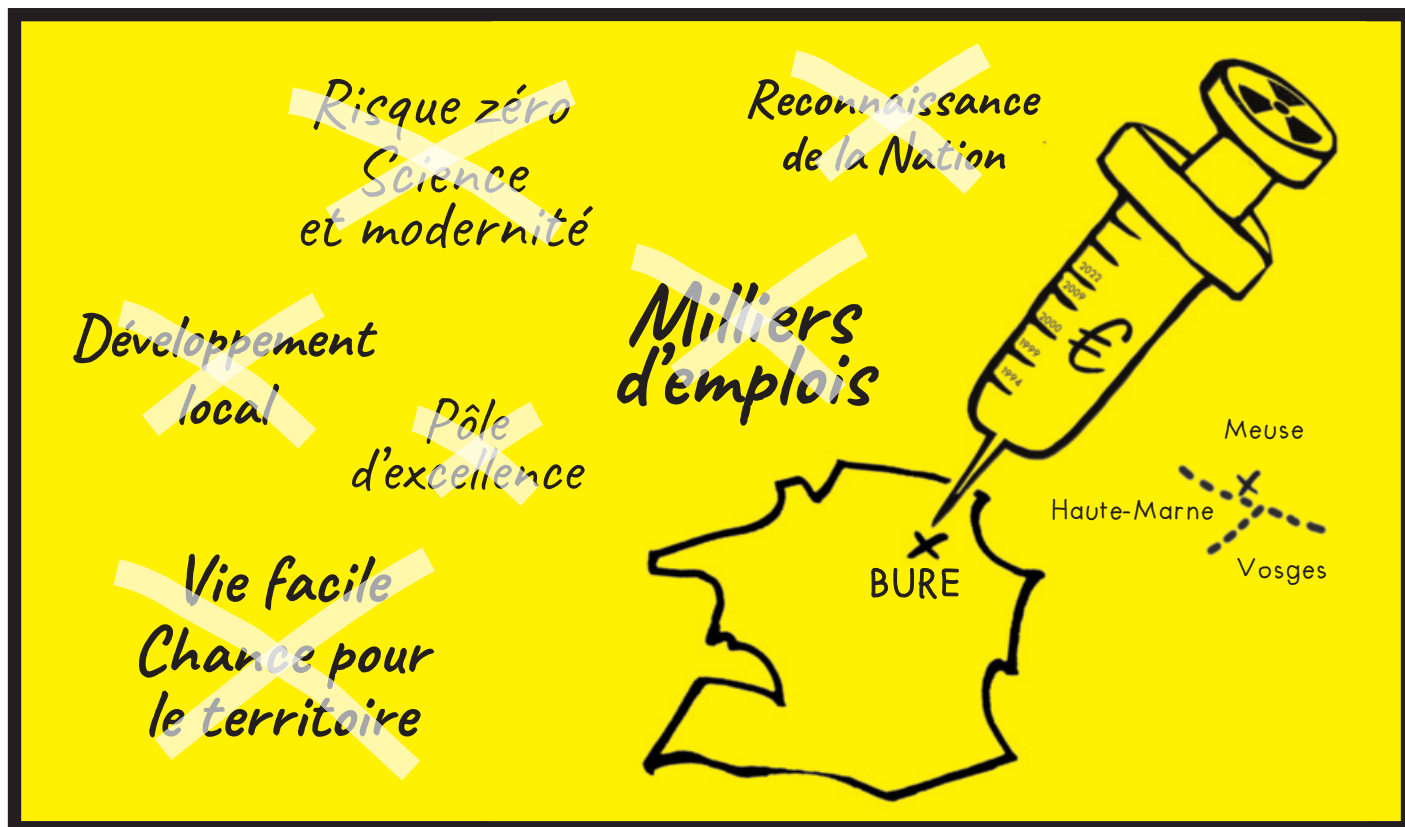




Millions d'euros et promesses illusoires : la dangereuse mise sous perfusion des départements Meuse & Haute-Marne, avant de vider les lieux pour faire place... à une poubelle atomique géante.

Cigéo : la grande désillusion ?

Est-ce dans l'air du temps ? Autour de Bure, un nombre croissant de communes meusiennes et haut-marnaises grognent et se rebiffent. Le mirage Cigéo ne tiendrait pas ses promesses. Elles réalisent un peu mieux ce que recouvre le piège grossier amorcé dans les années 1990. Le « labo » de recherche géologique qui devait n'accueillir aucun déchet radioactif pourrait se transformer en un gigantesque chantier pour plus d'un siècle.

A la clé, destruction de centaines d'hectares de forêts, ballet incessant de camions de chantier puis de convois de déchets radioactifs, pollution des rivières, raréfaction de la ressource en eau, pour ne citer que cela. La population devrait vivre avec en plus la peur au ventre quotidienne, du moins pour celles et ceux qui resteront. Cigéo, ce serait le risque XXL sous les pieds (explosion ou incendie dans les galeries bourrées de déchets radioactifs), et en surface un air chargé d'émanations chimiques et atomiques, etc. Cigéo signifierait la mutation totale de nos habitudes de

vie. Tout ce qu'a tenté de cacher l'Andra et que ne cessent de dénoncer les opposant.e.s commence à faire surface.

Les instances départementales doivent arrêter de marchander l'avenir du territoire. En réclamant toujours plus d'argent, en acceptant tout sans jamais mettre en doute les boniments de l'Andra et en taisant le risque, de nombreux élus font le jeu de ce que l'Etat attend d'eux : crédulité, docilité et vénalité.

Derrière le « conte de fées » Cigéo, se profile un dessein autrement plus sombre. La filière a commencé à installer une base arrière avec des entreprises toutes liées au nucléaire et entend bien coloniser totalement la région pour y traiter industriellement et y abandonner les pires déchets jamais produits. Un sacrifice que n'a pas consenti la population, celle-ci n'ayant jamais été invitée à la table des décisions.

Il n'est jamais trop tard pour dire non, mais il va falloir le dire vite et très fort !

Vous avez dit Projet de développement de territoire ?



Meuse/Haute-Marne, nouvel Eldorado ? La réalité est toute autre. Contaminations, militarisation et désertification étaient au fond du paquet cadeau Cigéo/Bure, et trop peu d'élus l'avaient pressenti.

Ça grogne côté élus

Le Conseil départemental de la Meuse a signé début avril 2022 une motion pour interpeller l'Etat.

Sa grande crainte : que les contribuables paient - en partie - le développement des lourdes infrastructures préalables au fonctionnement de Cigéo. L'Etat, via la préfecture, a fait miroiter les avantages - grossiers - de la mutualisation des équipements liés à Cigéo pour la population au travers du PDT. Comprendre, le renforcement des routes ou la rénovation de la voie ferrée pourrait servir aux camions et trains de déchets radioactifs mais aussi au transport de marchandises et d'une population vouée à côtoyer l'atome. Les départements, piégés, devraient mettre la main à la poche, et c'est bien ce qui les inquiètent. Peur de voir les habitants se révolter ?

Le Conseil départemental, qui a toujours vanté à la capitale la docilité (supposée) des habitants, commence à déchanter. Il alerte et prévient : « L'acceptation par les élus et les habitants se trouve, à ce jour, ternie par plusieurs facteurs techniques et financiers inhérents à l'avancement du projet. »

On essaie déjà de planquer Cigéo ?

De nombreux élus de Meuse et Haute-Marne ont fait le constat. Le laboratoire de Bure n'a pas provoqué la débauche de création d'emplois annoncée. Les seules entreprises qui se sont installées ces dernières années - ou en projet - sont toutes liées à la filière nucléaire : archivage EDF, base de maintenance des centrales nucléaires, plate-forme de transports nucléaires, etc. Plus que le développement local, c'est bien la nucléarisation insidieuse de tout le territoire qui a été amorcée, au service seul de l'entreprise dangereuse et polluante du nucléaire. Un avenir décidé en haut-lieu, unilatéralement, sans jamais avoir laissé le choix à une population désinformée.

Un constat en tout cas, le laboratoire de recherche de l'Andra n'a pas provoqué un afflux de population, pire, la baisse démographique est actée. Dans un effort pittoresque de relance de l'attractivité, le département de la Meuse a lancé début 2022 une grande campagne pour attirer de nouveaux habitants. L'agence *Meuse attractivité* a concocté une offre clé en main intitulée *Bienvenue en Meuse* : emploi, loisirs, patrimoine et immobilier. Selon la presse locale, en avril, 400 personnes se sont inscrites pour une immersion peu commune. Visite de Verdun et Bar-le-Duc version commodités et patrimoine, balade au *Vent des Forêts*, petit tour par une ferme pédagogique, découverte des vigneronnes des Côtes de

Meuse et des producteurs de mirabelles, c'est bien la version séduisante qui a été présentée aux visiteurs. Les participants ont exprimé leur satisfaction en concluant : *Venez vivre en Meuse !* Une personne qui pourrait quitter Paris est charmée par un cadre de vie plus sain, une autre se sent paisible et joyeuse et dit se projeter dans ce joli département.

Une omission de taille : Cigéo. Qui va les prévenir de la monstruosité du complexe industriel nucléaire sans équivalent qui se prépare dans ce cadre idyllique ? Désertification, anxiété et dévalorisation de l'image et de l'immobilier sont pourtant le corollaire du gigantesque dépôt atomique imposé en Meuse/Haute-Marne. Et si on arrêta de se mentir et de tenter de repeindre en rose ce projet aussi hors-norme que funeste ?

Le PDT, c'est quoi ?

Le projet de développement de territoire (PDT) destiné à accompagner le projet d'enfouissement Cigéo a été signé en 2019

Son enveloppe est de **477 millions €** qui s'ajoutent aux **60 millions € annuels** - et toxiques - versés aux GIP. Il réunit région, départements de la Meuse et de la Haute-Marne ainsi que les groupements d'intérêt public (GIP) mais aussi des opérateurs de la filière nucléaire (Andra, EDF, Orano). Il comprend plusieurs axes. Le premier est consacré à la création des meilleures conditions d'accueil au... projet Cigéo, tout simplement.

Deux autres axes concernent l'attractivité des deux départements. Besoin de redorer l'image de marque ? Tiens donc.

Des gendarmes et des gendarmes

Parmi les projets connexes à Cigéo, il faut compter la « sécurisation » des lieux, créatrice d'emplois, elle ? Une toute nouvelle et coûteuse gendarmerie est en cours de réalisation à Gondrecourt-le-Château, non loin de Bure. À noter encore, la création de bâtiments au sein des locaux de l'Andra pour y fixer la présence de 80 policiers à demeure pour les décennies à venir. Coût de l'opération : 10 millions d'euros. Soit 125 000 euros par policier pour bunkeriser les lieux et les villages. Et museler toute velléité de résistance au projet Cigéo ? Rappelons que le gouvernement a amplifié ces dernières années sa politique de surveillance et de contrôles intrusifs aux limites du supportable pour les habitants.

Cigéo/Bure, l'alibi du nucléaire

Les moyens alloués à la répression qui encadre le mouvement d'opposition à Cigéo sont exceptionnels, révélateurs de l'enjeu hors du commun qui se joue à Bure ! C'est là que se décidera l'avenir d'une filière industrielle qui cherche à jouer les prolongations en projetant de nouveaux réacteurs. Même si elle n'y croit pas une seconde et si elle n'arrive pas à le prouver, elle ne reculera devant rien pour affirmer que les déchets à haute et moyenne activité à vie longue sont gérables à... Bure.



L'avenir
ne passera
pas par
Cigéo !



Barrez-vous !

Ce ne sont pas les opposant.e.s mais l'Autorité environnementale (Ae) qui le dit

Près d'un milliard d'euros ont déjà été déversés depuis 1994, censés apporter bonheur économique et prospérité inespérée au territoire, sacrifié en haut lieu pour y installer un stockage géologique radioactif très contesté.

Or contre toute attente, début 2021, dans son avis rendu sur l'étude d'impact de Cigéo, l'Autorité environnementale recommandait de limiter la démographie autour de Bure. En cause principalement, le risque d'exposition à la radioactivité de la population à court et long terme. C'est bien la première fois que le préjudice sanitaire est publiquement et officiellement reconnu. Ainsi dit-elle que : « Compte tenu de la nature du projet et des incertitudes qui portent sur les risques à long terme, il serait rationnel, en application du principe de précaution, de chercher à limiter durablement la population exposée (...) ».

Elle demande de justifier, au regard du nécessaire contrôle de la société sur le stockage à long terme, le projet

de développement du territoire, le fameux PDT, qui en l'état actuel augmente le niveau d'enjeu face au risque d'exposition à la radioactivité. On est bien loin du projet mirifique et sécurisé soigneusement entretenu par préfecture, Andra et par certains élus.

Un avis important, mais non contraignant, hélas. Auprès de qui a-t-il trouvé écho ? Ni la ministre de la Transition écologique, ni le gouvernement ne semblent en tenir compte et c'est terriblement irresponsable.

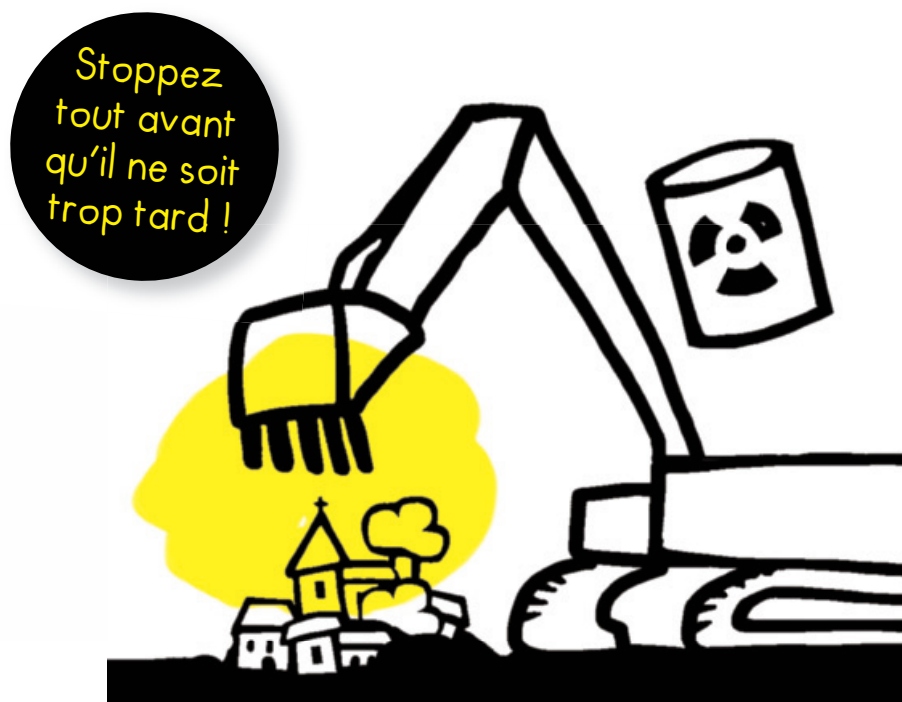
À signaler que le reste du rapport de l'Ae a mis en exergue une foule d'inconnues d'ordre technologique et éthique, ce qui n'a pas perturbé l'Andra. En question, le manque de données sur la sûreté par exemple.

L'agence s'est contentée de repousser à plus tard les réponses. Elle s'exprimera lorsqu'elle aura acquis l'autorisation de construire Cigéo et qu'elle aura le champ et les mains libres. Un peu facile non ?

Cigéo : projet destructeur et imposé

L'instruction de la demande d'autorisation de Cigéo devrait prendre plusieurs années. Tant qu'elle n'est pas validée, le territoire ne peut légalement pas accueillir de déchets nucléaires.

Mais de lourds travaux préalables s'annoncent, pour préparer l'arrivée du stockage, provoquant une prise de conscience grandissante chez des riverains assommés de réunions de concertations, sans qu'on ne prenne jamais en compte leur avis.



Territoire en danger

REPÈRES ANNONCÉS À CE JOUR

2020/2021 : Demandes d'utilité publique (DUP), d'Opération d'intérêt national (OIN).
Enquête publique/conclusions.

2022 : Déclarations d'utilité publique et d'Opération d'intérêt national.

2022/2023 : Dépôt de demande d'autorisation de création (DAC).

2025/2027 : Décret d'autorisation de création du centre.
Début de la fumeuse phase pilote et gros travaux de construction des installations.

2035/2040 : Autorisation de mise en service.
Arrivée des déchets.

2040/2050 : Loi sur les conditions de poursuite du fonctionnement du site.
Elle arriverait après, une fois les premiers colis enfouis et des dizaines de milliards d'euros engloutis. Quelle marge de manœuvre pour les générations à venir, qui n'ont rien demandé ?

Utilité, pour qui ?

DUP et OIN sont des dispositifs qui vont restreindre fortement la liberté d'entreprendre et de développer quoi que ce soit sur la zone de 3695 hectares concernée par Cigéo. De quoi inquiéter très sérieusement habitants, paysans et élus locaux. Les consultations opérées début 2021, dans le cadre de l'utilité publique de Cigéo, dans les communes et les collectivités ont fait remonter de multiples réserves et pour certaines des avis négatifs sans appel. Bure, Mandres et Ribeaucourt, trois villages directement concernés ont exprimé un avis défavorable. La commune de Bure déplorait qu'aucune étude sérieuse ne démontre clairement l'absence de risques sanitaires sur la population : « Le conseil municipal sait que des réponses à toutes ces questions lui seront fournies mais qu'elles ne suffiront pas à rassurer la population, c'est pourquoi il maintiendra cet avis négatif. De plus, il est persuadé que le village de Bure mourra écrasé par le rouleau compresseur qu'est l'Andra. »

Bouleversements

Des travaux préparatoires sont prévus, très impactants, alors que nul ne sait si Cigéo sera autorisé un jour :

- Déforestation, mise à nu et artificialisation des terres agricoles et forestières pour les zones de surface de Cigéo, bétonisation des sols,
- Construction d'un énorme transformateur électrique (capacité 400 000 V) et de 2 postes électriques relais,
- Remise en fonctionnement de dizaines de kilomètres de voies ferrées et construction d'une nouvelle portion appelée Installation Terminale Embranchée (ITE) de Gondrecourt à Saudron, déviation de routes départementales,
- Consommation d'une quantité très importante d'eau pour les travaux, nécessitant de pomper l'eau à 20 km à la ronde – certaines communes autour de Cigéo pourraient-elles être amenées à manquer d'eau ?
- Circulation incessante de nombreux poids lourds et engins de chantier, bruits, poussières, pollution...

Afin de préparer le territoire à l'arrivée du phénoménal chantier, encore pas autorisé, la CNDP (Commission nationale du débat public) a organisé de nombreuses concertations sur tous ces nombreux travaux connexes. Comme si Cigéo était déjà décidé ! De quoi en retirer l'impression frustrante que le projet n'est jamais débattu, juste imposé.

Dans le cadre de la procédure d'instruction du dossier de demande d'utilité publique (DUP) du centre de stockage Cigéo, une enquête publique s'est tenue en 2021. Avis favorable de la Commission d'enquête : un pur scandale !



Clôture de l'enquête publique, mobilisation à Montiers-sur-Saulx, 21/10/2021

Enquête publique truquée, une de plus

Avis favorable sous influence

La commission d'enquête publique a rendu un avis favorable à la déclaration d'utilité publique, assorti de cinq recommandations axées sur la préservation du décor : échéancier prudent des aménagements, insertion paysagère harmonieuse, défrichement progressif du bois Lejus, écran visuel sur la partie sud pour préserver les vues depuis les villages environnants, etc. Ou comment rendre moins moche la poubelle nucléaire du pays. On croit rêver ! Déjà en 1997 la première enquête publique relative au « labo » de Bure se soldait par un avis positif, ne tenant aucun compte des milliers de remarques et inquiétudes exprimées par la population.

Avec cet avis favorable, la commission d'enquête déroule le tapis rouge à Cigéo et aux velléités d'expropriation de l'Andra. Pour elle, tout va bien.

Elle estime, entre autres, que ce projet tient compte :

- d'un coût acceptable (mais où est donc le chiffrage détaillé et actualisé dans le dossier Andra ?),

- est suffisamment mature pour être engagé (mais que fait-elle de la montagne d'inconnues technologiques existantes et régulièrement dénoncées ?),

- pourra être revu grâce à la réversibilité (concept hautement mensonger),

- qu'il aura un impact acceptable sur l'environnement et la santé (incroyable, sur quels critères fonde-t-elle son affirmation ?).

Bref, l'Andra aurait donc passé l'examen avec brio, elle devra juste faire un peu de cosmétique.

La commission d'enquête publique a superbement ignoré l'avis extrêmement critique de l'Autorité environnementale qui, en janvier 2021, remettait en question les fondements du projet dans son analyse du dossier Andra : atteintes à l'environnement, doutes sur la sûreté globale du projet, sécurité des populations en situation d'accidents insuffisamment étudiée, impacts socio-économiques dommageables, etc.

Pour la commission d'enquête, péturie d'optimisme, ce n'est pas un problème : « Les autorisations successives qui vont jalonner la vie du projet vont amener à un renforcement favorable de la sûreté du projet. » Science ou science-fiction ?

Escamotage en règle

La commission d'enquête relève un total de 4 158 contributions, la majorité en faveur du projet. Pourtant, les avis récoltés au cours de la consultation sont bien moins unanimes. Parmi ces contributions, trois pétitions en défaveur de Cigéo ont circulé, regroupant 2 129 dépositaires. « Sur le plan purement comptable, si l'on prend en compte les pétitions, le public est majoritairement opposé au projet », admettent les commissaires. Ce qui n'a pas empêché la commission d'enquête de balayer purement et simplement les nombreux avis défavorables, dont certains très étayés et démonstratifs.

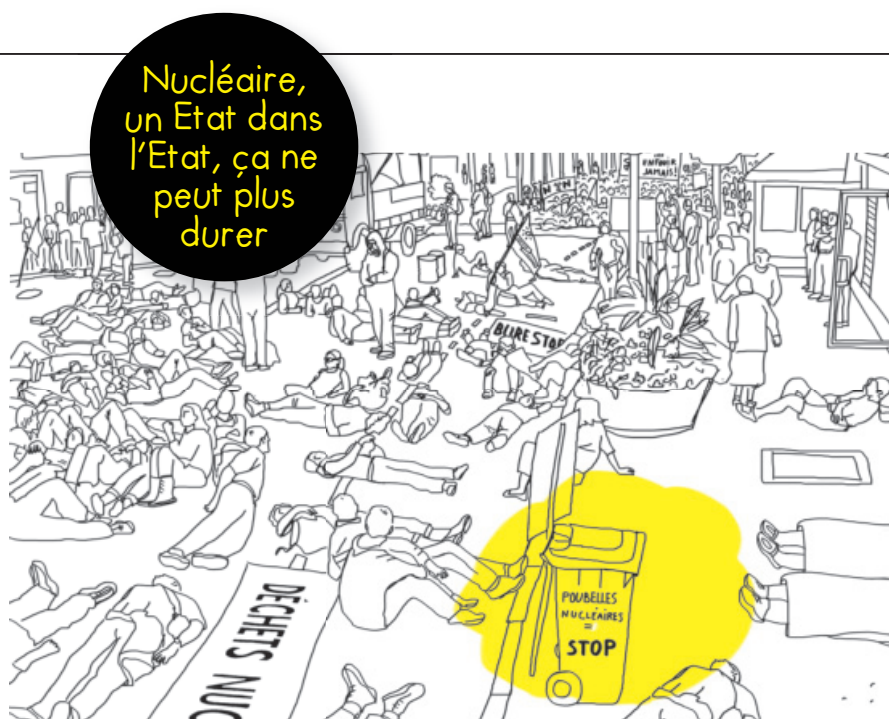
Ont-ils compris ce qui se joue ?

La preuve qu'en matière de nucléaire, une enquête publique ne sert à rien qu'à avaliser des conclusions toutes prêtes. C'est dire si la responsabilité des commissaires enquêteurs est lourde : la démarche était truquée par avance. Ont-ils bien saisi la gravité du moment qui engage l'avenir du territoire et des nombreuses générations à venir ?

Pseudo-démocratie

Les deux débats publics relatifs à Cigéo ont été des échecs démocratiques.

La Commission nationale du débat public, qui les a organisés, exprime son désarroi au travers de son analyse « Nucléaire : les enseignements de 17 ans de débats publics et concertations » parue le 15 février 2022.



5000 personnes font un die-in à Bar-le-Duc, mobilisation nationale contre le débat public, 24/09/2005

Débats «bidon», un constat partagé

La Commission nationale du débat public (CNDP) annonce la couleur : « Depuis 17 ans, la Commission nationale du débat public a organisé 11 débats publics et concertations rassemblant les personnes les plus favorables et les plus opposées à l'énergie nucléaire. Si la grande majorité des débats a pu se tenir, elle note que cette question est l'une des plus clivantes et conflictuelles. Tous les débats publics et toutes les concertations ont été l'occasion de manifestations, de perturbations, ou de contre-débats et de boycotts. Cette conflictualité, qui est légitime dans une démocratie, ne s'est transformée en violence que lorsque les opposant.e.s ont eu le sentiment, fondé ou non, que les décisions étaient déjà prises et que le débat n'avait donc plus de raison d'être (...) ».

Quid de la parole citoyenne

Elle note un sentiment constant que les décisions concernant le nucléaire sont prises sans tenir compte de la parole citoyenne. Extraits :

« Dès 2005, lors du débat public sur les options générales de gestion des déchets radioactifs, une pétition a été signée par plus de 50 000 personnes

pour demander que les décisions soient prises par référendum, par les citoyens et citoyennes. (...) Plusieurs éléments ont amplifié ce sentiment que les décisions sont déjà prises et que les débats sont par conséquent tronqués ».

Et de citer les débats publics sur les projet EPR Flamanville, ITER, Penly 3, intervenant alors que les décisions étaient déjà actées. Elle évoque ensuite les débats relatifs à Cigéo.

« Lors du débat public sur le projet Cigéo en 2013, les opposant.e.s ont fait valoir que les décideurs avaient apporté la preuve qu'ils n'écoutaient pas la parole citoyenne en ne tenant pas compte des conclusions du débat public de 2005 sur les options générales de gestion des déchets radioactifs. En effet, ce débat avait conclu que l'équilibre devait être trouvé en maintenant ouvertes les deux voies de traitement des déchets radioactifs : l'enfouissement en couches géologiques profondes et l'entreposage en sub-surface, ce qui laisserait le temps de mûrir les choix et d'approfondir les connaissances. Au lendemain du débat public, dès la loi de 2006, le législateur a écarté la solution de l'entreposage en ne retenant que l'enfouissement. Cette décision a été considérée comme la preuve que les responsables n'entendaient pas associer réellement le public aux déci-

sions concernant le nucléaire. Il en a résulté une très forte conflictualité qui s'est exprimée lors du débat public sur le projet Cigéo, qualifié de débat bidon ».

Perte de confiance

« Le président de la CNDP écrivait en 2014 dans son bilan du débat public Cigéo que le débat a illustré la perte de confiance entre la population et les responsables. Une désillusion dans le processus démocratique. L'inquiétude, le sentiment d'être impuissant, méprisé vont bien au-delà d'une poignée de personnes. Ils sont perceptibles chez un nombre important de citoyens qui ont eu le sentiment que les pouvoirs publics n'avaient aucunement tenu compte du débat de 2005. Ce constat des bilans démontre que le débat public sur toute question nucléaire ne peut avoir lieu que dans le plus strict respect des principes de la participation, sous l'égide d'une autorité indépendante de toutes les parties prenantes et une réelle volonté d'associer le public aux décisions ».

Pour finir, la CNDP déplore le manque de lien récurrent dans les débats entre les déchets nucléaires et leur source. Une analyse complète à lire et à recommander !

Parmi les aménagements préalables de Cigéo figure la réhabilitation d'une voie ferrée de 36 kms entre Nançois-Tronville et Gondrecourt-le-Château pour raccorder le site à la ligne Paris-Strasbourg. 1 à 2 convois par semaine, d'environ 10 wagons transporteront les déchets les plus radioactifs d'ouest en est et du sud au nord du pays jusqu'à Bure, pendant plus de 100 ans



Pas de transports radioactifs sous mes fenêtres !

A lors que l'industrie nucléaire expose la France entière au risque d'accident avec ses 20 000 convois de transports de substances radioactives annuels, ces convois supplémentaires émettant des rayonnements ultra dangereux sillonneraient la vallée de l'Ornain, bucolique et préservée... au milieu des villages, à quelques mètres à peine des habitations. Bien entendu, la consultation SNCF organisée sur la réfection de cette portion de la ligne 02 7000 avait omis d'informer les riverains sur les risques d'irradiation répétée lors des passages des trains. Le fascicule de présentation de cette concertation ne faisait guère allusion au projet Cigéo ou à la dimension nucléaire du projet. Le dépliant distribué dans les boîtes aux lettres des riverains annonçait « la modernisation d'une ligne de fret pour le transport de colis ».

De quelle modernisation parle-t-on au juste ? Il ne s'agit pas d'un aménagement du territoire et cette voie ferrée ne serait d'aucune utilité pour les riverains ni pour le transport de marchandises. Elle serait dédiée à Cigéo : 0% d'intérêts pour les habitants, 100% de risques !

Car non, le transport de déchets et de matières radioactives n'est pas anodin. Ce domaine souffre d'une absence de transparence dramatique et les risques associés n'ont rien de banal : risque de collision au niveau des passages à niveau, d'acte malveillant, d'immobilisation en cas de panne sur les voies à proximité des habitations, d'éboulement sur les voies ou de glissement de terrain, de chute d'objets, d'arbres ou de véhicules sur les voies, de contamination majeure et définitive de l'environnement s'il y avait une dispersion de déchets radioactifs consécutive à l'ouverture des colis.

Ces trains « castors » au ras des fenêtres des habitants des villages traversés les exposeraient inévitablement à des doses de radiation et à un risque pour la santé à plus ou moins long terme (les doses reçues étant cumulatives et d'autant plus élevées en cas d'immobilisation prolongée d'un train ou en cas d'incident). Les informations de l'Andra et la SNCF sont trompeuses : comment dire qu'il n'y aurait aucun impact sanitaire alors qu'il n'existe pas de seuil d'innocuité et que toute dose de rayonnement a un effet sur la santé ?

Les habitants du territoire n'ont pas à être exposés à ces risques. Pour informer sur les mensonges de l'Andra et de la SNCF, une réunion a été organisée à Ligny-en-Barrois en septembre 2021 à la suite de laquelle un tout nouveau collectif s'est créé pour réunir les riverains préoccupés par ces transports : le *Collectif pour la protection de la vallée de l'Ornain*. Réunions publiques, tracts, discussions avec les habitants, marche informative en direct de la voie ferrée : le collectif ne cesse de déconstruire la communication de l'Andra et de la SNCF en caractérisant le lot de nuisances que cache la réhabilitation de cette ligne.

Car si Cigéo était autorisé, avant qu'arrivent les déchets radioactifs et leurs rayons gamma potentiellement mortels, c'est un trafic important qui s'annoncerait pour acheminer les matériaux et engins nécessaires à la construction du site. Au pic du chantier, l'étude d'impact de Cigéo prévoit en plus du passage de 284 camions et de 8800 véhicules légers journaliers 4 à 8 trains quotidiens !

Et ça, ni les dessins enfantins du dépliant SNCF ni la communication dédramatisante de l'Andra ne le laissent supposer...

Défendons notre territoire !

Un autre projet de territoire est possible. Forêt, terres agricoles, vignobles, vergers, lacs, cours d'eau, riche histoire et tourisme, toutes ces ressources et ces atouts sont à préserver impérativement de cette nucléarisation -toxique- qui nous est imposée.

Accepter la venue de Cigéo mettrait en péril nos labels et nos emplois d'aujourd'hui. Sans compter le potentiel géothermique sous Bure, source d'énergie inépuisable et véritable « trésor » -que l'Andra a honteusement masquée- alors que les règles fondamentales de sûreté interdisent tout stockage radioactif à l'aplomb de ressources exploitables.

Il est temps d'imaginer, de bâtir et de décider collectivement un autre avenir, désirable, tourné vers les enjeux réels du futur.

IGP

MEUSE

RISME

ladine

MMERCY

LOGISTIQUE STOPPÉE

D-VACON

P

BONNE
BAINS

MALISME

VIGNOBLES AOC

CÔTES DE TOUL

TOUL

MEURTHE-ET-MOSELLE

HOUDELAINCOURT

GONDRECOURT-LE-CHATEAU

TOURISME

THERMALISME

EAUX MINÉRALES

VITTEL

CONTREXÉVILLE

VOSGES



Activités liées à la filière nucléaire
arrivées à partir 2009
(nucléarisation liée au projet Cigéo)



Stockage de déchets radioactifs
TFA – MAVC existants dans l'Aube



Activité de transports de déchets radioactifs



Projet de site de traitement de déchets radioactifs
stoppé grâce à l'opposition



Projets de stockage de déchets nucléaires FAVL
disséminés sur les départements
stoppés grâce à l'opposition (2008/2009)

BURE

Laboratoire de recherche en activité
Projet de stockage souterrain Cigéo
de déchets nucléaires HA-MAVL

BAMAS : TROP, C'EST TROP

À Saint-Dizier, la BAse de MAintenance Saint-Dizier (BAMAS), dédiée à l'entretien et la maintenance de l'outillage des centrales nucléaires françaises est entrée en fonction fin 2018.

Elle a été gérée par CYCLIFE (filiale EDF) avant sa reprise par EDF le 01/10/2021.. Elle fonctionne avec le simple statut d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), qui concerne aussi bien des déchetteries que des poulaillers industriels, des fonderies ...

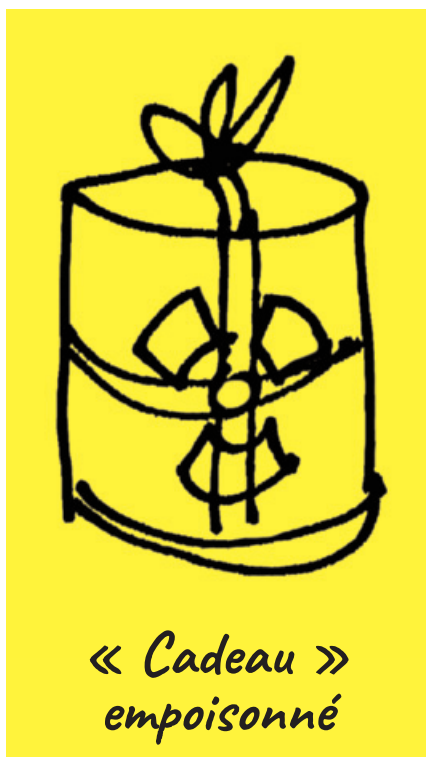
Or, au regard de la quantité de substances radioactives présentes sur le site, il apparaît que la BAMAS aurait dû relever du classement en Installation Nucléaire de Base (INB), beaucoup plus contraignant. Avant de déménager du site du Tricastin cette installation était d'ailleurs classée comme telle.

Pourtant, elle entretient les mêmes équipements et sa taille a depuis été multipliée par trois ! Cette différence de classement n'est pas un simple détail administratif. Alors que les ICPE ne sont que rarement inspectées, faute de moyens, une INB fait l'objet d'une surveillance beaucoup plus poussée, avec des inspections régulières menées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) sur les aspects environnementaux et de radioprotection.

En février 2021, six associations ont déposé une plainte pour exploitation illégale d'une INB. En ne déclarant pas la BAMAS comme installation nucléaire, elles considèrent que l'exploitant est dans l'illégalité et qu'il contribue ainsi à banaliser et à faire passer sous les radars des activités polluantes et dangereuses pour les riverains et les travailleurs. Pourtant, deux accidents sont déjà survenus sur le site. Bonne nouvelle : un Arrêté Préfectoral de Mise en Demeure a été publié le 14/03/ 2022 pour non-respect du contrôle continu des rejets atmosphériques.

La BAMAS fait partie des entreprises (chaudes) liées au nucléaire qui se sont installées en Meuse / Haute-Marne dès les années 2000. Les satellites d'un Cigéo qui, si il a le feu vert un jour, condamnerait définitivement la région à un avenir entièrement inféodé au nucléaire. Une destinée imposée et jamais discutée avec les principaux concernés : les habitant.e.s.

Plusieurs projets ont essuyé le refus catégorique d'habitant.e.s lucides et informés suffisamment tôt. Le projet de centre d'enfouissement de déchets FAVL (faiblement radioactifs à vie longue) en démarchage en 2008 sur 3115 communes en France, dont une grande partie autour de la région de Bure a fait l'objet d'une mobilisation sans précédent. Le projet a été abandonné par l'Andra, qui a du reprendre ses recherches. Echec aussi pour le projet d'implantation de la base intermédiaire de traitement de déchets radioactifs à Gudmont-Villiers (52). Le projet de laverie des linges rouges des centrales nucléaires UNITECH à Suzannecourt/Joinville (52) très fortement contesté serait relocalisé dans l'Ain. Suzannecourt resterait tout de même un plan B. **Mobilisation, expertise et information indépendantes, recours juridiques, ça paye, qu'on se le dise !**



DÉSAMOUR ?

L'assemblée générale du Clis (Comité local d'information et de suivi) de Bure a mis les pieds dans le plat le 12/05/2022. Cigéo, tout le monde est dans le flou et plus personne n'y croit !

L'intervention d'Emilie Cariou, députée de la Meuse et membre de la Commission des finances de l'Assemblée a fait sensation lors de sa présentation de la 5^{ème} édition du PNGMDR (plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs), le quinquennat s'achevant n'ayant permis aucun contrôle par le Parlement sur la stratégie gouvernementale de gestion des déchets. Concernant Cigéo, elle déplore que le plan fasse l'impasse sur le volume des déchets radioactifs qui seraient enfouis et souligne l'absence de chiffrage du coût.

Le sous-préfet en charge de Cigéo s'est fait malmener lors de sa présentation-bilan du projet de développement de territoire. « C'est une véritable opportunité, mais il faut savoir la saisir » s'est-il exprimé, suscitant la colère des opposants présents dans la salle pour qui loin d'être incontournable, Cigéo est en réalité un frein pour l'attractivité de notre territoire et de véritables projets d'avenir.

Même des élus accompagnant généralement le projet ont exprimé leur lucidité sur le désinvestissement de l'Etat, estimant le sous-préfet trop optimiste. « Il y a 5 ans, vous nous avez déjà dit la même chose » a rappelé l'un d'entre eux. Un autre de renchérir « vous avez oublié qu'il y a des élus qui travaillent, qui se sont investis et qui n'ont pas attendu pour le faire. On se bat comme des fous pour désenclaver le territoire ». Fini de rêver, nos élus ouvrent-ils enfin les yeux ?

ALERTE AU NUCLÉAIRE «VERT» CRAPULEUX

Et dire que certains surfent sur les aléas climatiques qui nous affolent.

« Moins on fait de nucléaire et plus on se complique la vie » déclarait au JDD Jean-Marc Jancovici, ingénieur et président du Think tank *The Shift Project*, le 9 janvier 2022. Poursuivre le nucléaire est une idée des plus dangereuses que cet adorateur de l'atome balade insidieusement auprès de nombreux médias et de façon omniprésente.

Et les déchets, il en fait quoi ?

L'Union européenne voudrait inclure le nucléaire parmi les énergies de transition, dans le cadre de la taxonomie verte, avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. La France, confrontée à la fermeture d'une partie de ses réacteurs vieillissants et fragilisée par l'échec colossal de l'EPR continue pourtant son lobbying pro-nucléaire éhonté au niveau européen...

LE MÉTA-PROCÈS FAIT «PSCHITT»

L'opposition à Cigéo fait l'objet depuis plusieurs années d'une campagne de répression sans précédent, dénoncée par la Ligue des Droits de l'Homme.

En juin 2021, le chef d'accusation « d'association de malfaiteurs » et « bande organisée » a été abandonné lors du procès de sept prévenus. Ce motif avait fourni le prétexte pour écouter, perquisitionner, surveiller, contrôler, isoler et éloigner certaines personnes de la Meuse et de la Haute-Marne. Le parquet de Bar-le-Duc a requis un an de prison ferme contre un des prévenus et des peines allant de 10 à 18 mois avec sursis contre les six autres.

Le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc a rendu son jugement en septembre suivant. Ne reste que l'organisation d'une manifestation non déclarée en préfecture le 15 août 2017. Six prévenus sur sept ont été condamnés, dont deux à des peines de prison ferme. Ils ont fait appel.

La loi fait interdiction aux procureurs et juges d'instruction d'enquêter sur ces délits en recourant aux écoutes téléphoniques. C'est pourtant ce qu'il s'est passé sous couvert d'une « association de malfaiteurs » qui n'existait que dans l'esprit du procureur de la République et du magistrat instructeur.

Affaire à suivre !



LES ABEILLES DE L'ANDRA

« *Secrets d'abeilles* », une exposition à butiner en 2022 au Centre de Meuse/Haute-Marne de l'Andra ! L'Andra ne recule décidément devant rien, en mettant à l'honneur « Les abeilles, des enquêtrices au service de l'environnement ».

Un sujet qui ne manque pas de piquant quand on sait que le projet Cigéo comptera parmi les installations les plus destructrices de la biodiversité et de l'environnement qui soit. Pas besoin d'envoyer les abeilles enquêter, les impacts irréversibles du complexe industriel sont déjà identifiés et effrayants ! Une précédente exposition avait pour thème la forêt, alors que l'agence commençait à déforester le Bois Lejus. Sacrée Andra.

DÉCRETS SCÉLÉRATS

À l'heure de la rédaction de cette lettre d'info, en pleine période électorale, le décret d'utilité publique Cigéo n'est pas encore paru.

Si il devait paraître, les associations et collectifs d'opposant.e.s se tiennent prêts à l'attaquer en justice dans les deux mois qui suivront.

NUCLÉAIRE FRANÇAIS : GROS BOUILLON ET EXTENSION PROBABLE POUR CIGÉO

Le 17 /05/2022, le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Bernard Doroszczuk, a présenté le *Rapport 2021 sur la sûreté nucléaire et la radioprotection*, devant les députés et sénateurs de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques.

Pas triste ! Il a averti que les problèmes techniques des centrales et la filière industrielle nécessitent des moyens humains et financiers considérables en urgence.

Il plaide pour un « Plan Marshall » du nucléaire, à hauteur des défis actuels (problèmes de corrosion détectés dans de nombreuses centrales) et défis à venir (hypothétique projet de construction de nouveaux réacteurs).

Si le retraitement était poursuivi, toutes les installations du cycle devraient être renouvelées entièrement. En cas d'abandon, il faudrait trouver des solutions alternatives pour les combustibles nucléaires usés.

Par ailleurs, selon lui, l'aspect final du projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure dans la Meuse dépendra énormément des décisions qui seront prises dans les années à venir.

Il a déclaré : « Cigéo a été conçu pour accueillir les déchets du parc actuel avec une durée de vie de cinquante ans. Si le fonctionnement du parc est prolongé au-delà de cinquante ans, et a fortiori si de nouveaux réacteurs sont construits et si le retraitement est abandonné, cela imposerait la création de nouvelles zones à l'intérieur du stockage souterrain et une extension de Cigéo - avec toutes les questions que ça pose - d'emprise sur le territoire et d'acceptation du projet par la population. » Et il faudrait dire merci ?

Cigéo, éternelles questions et risque XXL !

De l'atome dans nos campagnes ? Mais non !



EXPLOSION / INCENDIE

Si ça flambe ou si ça explose, on ferait quoi ? Grosse question et toujours pas l'ombre d'une réponse crédible : l'Andra remet à plus tard.

De fortes incertitudes demeurent sur le comportement des colis de déchets bitumés (1/4 des déchets destinés à Cigéo) pouvant provoquer un incendie souterrain qui serait ingérable en milieu confiné profond.

Certains colis émettent une production continue d'hydrogène, nécessitant une ventilation permanente. En cas de dépassement de plus de 4% d'hydrogène dans tout espace qui ne serait pas correctement ventilé (alvéole, galerie, hotte), le risque d'explosion est réel. Qui peut garantir l'absence d'une panne de ventilation pendant plus de 100 ans ?

Ces sujets majeurs sont identifiés depuis des années et demeurent sans solution. Il faut stopper tout avant qu'il ne soit trop tard !

PERTE DE MÉMOIRE

Cigéo concentrerait à 500 m sous terre un effroyable potentiel : plus de 99% de la radioactivité résultant des activités nucléaires. On le sait déjà, malgré le flou qu'entretient l'Andra, l'homme ne pourra jamais transmettre la mémoire du site au futur. Et si nos arrière-arrière petits enfants vont farfouiller dedans, il se passe quoi ?

TRANSPORTS

Cigéo pourrait nécessiter un à deux convois d'une dizaine de colis de déchets radioactifs par semaine pendant un siècle.

Ce trafic inédit constituerait une sérieuse menace car il exposerait journalièrement la population à la radioactivité, malgré la prétendue étanchéité des emballages, sans compter les risques d'accident, de chute, de collision...

Les déchets voyageraient sur les mêmes voies qu'empruntent les usagers et passeraient dans les mêmes gares, invraisemblable !

COUP DE CHAUD

Forte chaleur dégagée par certains déchets (Haute Activité), corrosion chimique des colis, intrusions d'eau, déformation des galeries et des alvéoles à long terme, comment le prétendu « coffre-fort géologique » résistera-t-il ?

ARGILE DE BURE

Erreur de casting ? La couche géologique du Callovo-Oxfordien n'est pas faite d'argile homogène mais plutôt de calcaire marneux, plus perméable et plus fissuré. L'eau pourrait s'écouler et poser des problèmes graves dans le stockage. Sera-t-elle le cauchemar de Cigéo et le principal vecteur de dispersion des éléments radioactifs ? De quoi remettre le choix du sous-sol de Bure en question, avant d'engager l'avenir sur plusieurs millénaires. Qui s'y colle ?

FICHUS ATOMES

Impossible de garantir que la radioactivité restera sagement sous terre pendant des millénaires. Elle s'échappera un jour suite à la corrosion des colis, les fractures de la roche, l'eau, un séisme. C'est d'ailleurs le but recherché et annoncé : la retenir le plus longtemps possible sous terre, pas la neutraliser.

DE L'AIR !

Selon l'Andra, des émanations de gaz radioactifs seraient ventilées des galeries avant d'être dispersées et diluées dans l'air. Qu'allons-nous respirer ?

ALERTE sur l'EAU

Le chantier Cigéo nécessiterait d'énormes quantités d'eau, au détriment de la ressource locale et de sa distribution.

De plus, des volumes massifs d'eau (potentiellement contaminée) pompés et remontés des galeries seraient stockés dans des bassins puis rejetés dans les cours d'eau locaux (Orge, Bureau, Ormançon, Saulx...).

À ce stade d'avancement du projet Cigéo, le manque de données pour anticiper les impacts sur la ressource en eau et les rivières est difficilement justifiable. Peur d'annoncer la réalité ?

RÉVERSIBILITÉ, MON OEIL

La réversibilité est un gros leurre. L'Andra ne prévoit la récupération des colis de déchets stockés que pendant la phase de remplissage, sans en faire pour autant la démonstration. Après fermeture des galeries, aucun retour en arrière n'est possible. L'autorisation de Cigéo impliquerait l'abandon définitif de ces colis hautement dangereux, quels qu'en soient les risques à l'avenir. Un terrible saut dans l'inconnu !